

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

**SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)**

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE1513

présenté par

M. Walter, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 3

Après l'alinéa 13, insérer l'alinéa suivant :

« 7° Ils enseignent un module de prévention des risques d'incendie en milieu forestier et péri-forestier dans le cadre du développement des connaissances et compétences en matière de transitions agroécologique et climatique. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPEL souhaite introduire un module de prévention des risques d'incendie en milieu forestier et péri-forestier dans l'enseignement et la formation professionnelle publics aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires.

Le rapport « Les incidences économiques de l'action pour le climat » de Jean Pisani-Ferry et de Selma Mahfouz, remis à la Première ministre en mai 2023, met en exergue le fait que le coût de l'inaction climatique est à terme supérieure à celui de l'action pour le climat.

Parallèlement, les spécialistes de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), de Météo France et de l'Office national des forêts (ONF) déclarent que « Dès 2040, les surfaces menacées par le feu sont susceptibles d'augmenter de 30 % par rapport à 2008 » dans le

rapport de la mission interministérielle Changement climatique et extension des zones sensibles aux feux de forêts paru le 1er juillet 2010.

Du fait du changement climatique, les méga-feux tendent à s'intensifier en France, comme l'ont déjà montré les feux en Gironde à l'été 2022. Ceux-ci représentent à la fois une catastrophe environnementale, sanitaire, ainsi qu'économique pour les éleveurs et producteurs.

A la lumière de ces éléments, l'on comprend qu'il est essentiel d'investir dès maintenant en matière de prévention des risques incendies. Une première piste se situe dans l'introduction d'un module dédié dans enseignement et la formation professionnelle publics aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires, afin d'assurer le développement des connaissances et compétences en matière de transitions agroécologique et climatique des générations futures.